



Personnel qui ne va pas bien

Par **samsara**, le **20/09/2016** à **09:48**

Bonjour,

Comment et peut-on signaler, en tant qu'employeur, qu'une de mes salariés, en arrêt pour un mois, à la médecine du travail qu'elle va mal ???

J'ai du lui envoyer une convocation à un entretien car elle était toujours agressive avec la direction, ses collègues que ce soit en réunion ou au téléphone, d'où son arrêt

Par **MayadouxAvocat**, le **20/09/2016** à **15:55**

Bonjour,

Face à une telle difficulté relationnelle entre employeur et salarié, la meilleure solution reste le dialogue et l'échange.

Proposez lui de discuter ensemble, au calme, sans agressivité aucune, durant ses heures de travail, des difficultés que vous ressentez vous et vos équipes dans votre relation de travail avec elle (prenez des exemples concrets sur lesquels elle pourra méditer), puis écoutez ce qu'elle a à vous dire, et voyez comment, ensemble, faire évolution/améliorer les choses.

Il se peut qu'il s'agisse de simples problèmes de communications entre personnes...

Au besoin, demandez le concours du médecin du travail ou de l'inspection du travail (DIRECCTE).

Bien cordialement